

LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX EN ÉGYPTÉ

RÉSUMÉ

Dans les statistiques données ci-après, il n'est fait aucune distinction entre les essences mais les renseignements fournis d'autre part permettent de dire que le pourcentage des importations de bois tropicaux est assez faible puisqu'il n'est que de 0,12 % du total.

Les bois tropicaux sont importés sous forme de sciages, placages et contreplaqués.

De meilleures possibilités seraient offertes prochainement aux feuilles de déroulage car des usines de contreplaqués doivent être installées.

SUMMARY

THE TROPICAL TIMBER MARKET IN EGYPT

Statistical data given in the following are not making any distinction between the various species. However, informations to be found in article stress that the percentage of imported tropical timbers is rather low, the same attaining only 0,12 % of imported timbers.

Imported tropical timbers are mostly constituted by : Sawings, Veneers and Plywood.

The outlook may be brighter in the near future for peelings as plywood factories are to be opened.

RESUMEN

EL MERCADO DE MADERAS TROPICALES EN EGIPTO

En las estadísticas que damos en el siguiente, no hemos hecho distinción entre las varias especies, pero los datos presentados a continuación permiten a concluir que las importaciones de maderas tropicales constituyen un lanceo bastante bajo, este no logrando mas que 0,12 % del total.

Las maderas tropicales importadas se presentan bajo la forma de : maderas aserradas, chapeadas y de "plywood".

Maderas arrolladas tendran en breve majoras posibilidades cuando abran las nuevas plantas para la fabricacion de "plywood".

En l'absence de forêts en Egypte, les besoins du pays, en bois de toutes essences en général, sont couverts par l'importation.

Les importations de contreplaqués et bois de placage sont, en moyenne, de 20.000 mètres cubes par an.

On ne peut pas donner de chiffres en ce qui concerne les importations de bois tropicaux, ceux-ci, pour la plupart, ne provenant pas directement des pays d'origine, d'où l'absence d'indications à leur sujet dans les statistiques douanières. Par ailleurs, il n'est fait aucune distinction, dans ces statistiques, entre les différentes essences ; les bois sont classés suivant leurs dimensions, leur utilisation, leurs formes, etc...

Les importations de bois tropicaux sont généralement réalisées sous forme de sciages, placages et contreplaqués. Ces importations étaient, jusqu'en 1952/1953, encore plus réduites qu'elle ne le sont aujourd'hui, exception faite pour l'acajou en sciages qui provenait généralement de la Côte de Nigéria.

Tout récemment des envois auraient été effectués de Malaisie (bois de Ramin).

En raison de la pénurie actuelle de hêtre originaire de Yougoslavie et de Roumanie, principaux pays habituellement fournisseurs de l'Egypte en bois dur, les importateurs égyptiens se sont adressés à d'autres sources d'approvisionnement, parmi lesquelles la Côte de l'Or, pour des commandes de

bois tropicaux en sciages et principalement d'acajou.

Comme les bois tropicaux de luxe (sapelli) ont jusqu'ici principalement été fournis sous forme de placages et contreplaqués, sont donnés ci-après les

chiffres des importations de ces produits en 1952 et 1953. Les bois du Nord y constituent la grosse majorité par rapport aux bois tropicaux. Les statistiques de 1954 n'ont pas encore été publiées.

Bois de placage :

	1952		1953	
	kg bruts	£. Eg.	kg bruts	£. Eg.
France	207.464	44.511	251.455	48.192
Italie	19.133	3.476	19.688	4.528
Tchécoslovaquie	166.393	13.875	Détails non encore publiés.	
Allemagne occidentale	37.112	4.939		
Finlande	6.086	588		
Pays-Bas	13.915	1.476		
Suède	14.350	1.841		
Yougoslavie	5.736	816		
Espagne	1.596	300		
Autres pays	1.277	107	538.016	48.320
Total	473.062	71.929	809.159	101.040

Contreplaqués :

	1952		1953	
	kg. bruts	£. Eg.	kg. bruts	£. Eg.
Finlande	2.124.661	131.559	1.475.474	101.833
France	43.313	8.362		
Pologne	785.500	49.225		
Roumanie	971.218	65.301		
Tchécoslovaquie	491.308	33.055		
Italie	70.883	5.569		
Suède	26.000	1.687		
Grande-Bretagne	5.381	2.008		
Autriche	8.000	637		
Pays-Bas	1.286	182		
Norvège	3.935	396		
Autres Pays	1.500	106	9.640.215	525.381
Total	4.532.986	298.087	11.115.689	627.214

Il n'existe, à l'heure actuelle, qu'une seule fabrique de bois contreplaqués ; sa production est d'un millier de mètres cubes environ par an.

Il est à signaler que de nouvelles entreprises sont en train ou sur le point d'être montées et dont la capacité de production pourrait être de l'ordre de 5.000 mètres cubes par an.

De meilleures possibilités de vente seraient offertes, dans l'avenir, aux feuilles de déroulage, par suite du prochain développement de la production des contreplaqués en Egypte.

Le pourcentage des importations de bois tropicaux par rapport aux importations de bois en général est minime ; il ne serait que de 0,12% seulement.

Les importations de bois en général, variant suivant les années entre 225.000 et 350.000 tonnes, la part à attribuer aux bois tropicaux serait de 280 à 425 tonnes.

DROITS DE DOUANE

Les mêmes droits d'importation sont appliqués aux bois de même catégorie quelle que soit leur ori-

gine ou leur provenance ; aucune distinction n'est faite entre les bois tropicaux ou autres.

Bois en grumes, dont la circonférence au gros bout :

a) atteint au maximum 70 cm £. Eg. 0,500 les 1.000 kg bruts ;

b) est supérieure à 70 cm £. Eg. 0,375 les 1.000 kg bruts, plus 3% *ad valorem*.

Bois de sciages, d'une épaisseur :

a) de plus de 35 à 50 mm inc. £. Eg. 2,250 les 1.000 kg bruts ;

b) de plus de 15 à 35 mm inc. £. Eg. 2,500 les 1.000 kg bruts ;

c) de 15 mm et moins £. Eg. 3 les 1.000 kg bruts, plus 8% *ad valorem*.

Bois de placage, simplement sciés, tranchés ou déroulés, feuilles de placage superposées et collées (contreplaqués), feuilles de placage appliquées sur un autre bois :



Photo Agence de la F. O. M.

Gabon, Un chargement d'Okoumé pour l'exportation

- a) **bois de placage** *ad valorem* 4 % plus 3 % ;
- b) **contreplaqués** £. Eg. 0,750 les 100 kg bruts, plus 8 % *ad valorem* ;
- c) **autres** *ad valorem* 10 % plus 8 %.

Par ailleurs, il est perçu à titre de droits de quai et de pavage, respectivement 10 % et 1 1/2 % des droits spécifiques et *ad valorem* indiqués ci-dessus.

Conformément aux accords commerciaux et de paiement franco-égyptiens, tous les produits en provenance de la France et de l'Union Française — assujettis, comme ceux de toute autre provenance, à des permis d'importation — peuvent librement être importés en Egypte.

Pour ce qui est du règlement des échanges, il est effectué en livres égyptiennes ou en francs français.

Les bois tropicaux sont notamment utilisés pour l'ameublement.

En raison de leurs prix de revient élevés, les traverses de bois tropical trouvent très difficilement des débouchés ici. Le principal pays fournisseur de l'Egypte est la Turquie (bois de pin). Des commandes ont récemment été placées en France (également de bois de pin).

Pour information, il est précisé que les traverses requises par l'Administration des chemins de fer

égyptiens doivent répondre aux spécifications suivantes :

Longueur : 2 m, 60

Largeur : 0 m, 25

Epaisseur maximum : 0 m, 165

Epaisseur minimum : 0 m, 150 pour bois tendres type sapin ; 0 m, 140 pour bois durs type chêne ; 0 m, 115 pour bois très durs type jarrah.

Il convient également de signaler qu'une Société d'Exploitation forestière indochinoise a effectué des exportations de bois ouvrés à destination de l'Egypte. De 1953 à 1955 elles ont atteint un total de 721 m³ composés de dau (*Dipterocarpus* sp.) essence qui a été utilisée pour les bras de poteaux télégraphiques.

En 1953 il a été importé 10.035 tonnes de traverses d'une valeur de 338.392 livres égyptiennes, dont 5.223 tonnes d'une valeur de £. Eg. 195.595 en provenance de la Turquie. Les détails concernant les autres provenances n'ont pas encore été publiés.

Le principal port d'importation est Alexandrie.

L'importation des bois est généralement effectuée par l'entremise de firmes spécialisées possédant de larges dépôts à cet effet.